



TARIFS SAISON 2025 / 2026

Poney Club de Villeneuve d'Ascq

2 Avenue de Canteleu. Villeneuve d'Ascq

07.860.260.35 ou pcva59650@hotmail.com

Enseignement à l'année. Cours d'1 heure.

Mardi ou Jeudi

- Licence fédérale et adhésion à l'association saison 2025/2026	49€
• (-) de 18 ans	59€
• + de 18 ans	
- Cotisation annuelle	40€
- A la leçon unitaire	26€
- Forfait de 2 séances d'essais « découverte »	50€

➤ Paiement à la période

- Forfait 1 ^{ère} période de Sept à Déc	<u>244€</u>
- Forfait 2 ^{ème} période de Janvier à Juin	<u>406€</u>

➤ Paiement à l'année

De Septembre à Juin	<u>581€</u>
---------------------	--------------------

↑
A
U

C
H
O
I
X
↓

CONDITIONS GENERALES

- Règlement des périodes et années

En cas de choix de la formule « à l'année », le règlement est à effectuer au plus tard le 31/12/2025. Le cas échéant, la formule sera automatiquement transformée en règlement à la période.

- Rattrapages

Il est possible de rattraper les séances non effectuées, à raison d'un rattrapage par trimestre, uniquement pour les absences prévenues au moins 48h à l'avance.

Les rattrapages devront être programmés au maximum dans les 15 jours suivant l'absence. Le cas échéant, ils seront perdus.

- Arrêt.

Pour chaque formule, 2 séances d'essais vous sont proposées avant de vous engager sur un abonnement.

Ainsi, sauf raison médicale majeure, aucun remboursement ne sera possible en cas d'arrêt de l'activité en cours d'année ou de période.

L'adhésion emporte acceptation des conditions générales et de règlement intérieur du Poney Club de Villeneuve d'Ascq dont l'adhérent reconnaît avoir pris connaissance.